

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

Coutances. Un élève agresse un professeur et un conseiller principal d'éducation

Davy Delmotte

1-2 minutes

Mardi 7 octobre, une altercation violente s'est produite au sein du centre de formation lform à Coutances. Un élève, tout juste âgé de 18 ans, s'en est d'abord pris à son professeur de pratique en boulangerie-pâtisserie. Un conseiller principal d'éducation, venu s'interposer, a été blessé au doigt selon nos informations.

Rapidement alertés, les policiers de Coutances sont intervenus pour maîtriser le jeune homme, qui a été interpellé puis placé en garde à vue. Deux jours plus tard, le prévenu a comparu devant le tribunal correctionnel de Coutances, dans le cadre d'une Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC). Il s'agit d'une procédure pénale simplifiée qui permet à une personne mise en cause, reconnaissant les faits qui lui sont reprochés, d'être jugée plus rapidement et d'éviter un procès classique. Le jeune homme était poursuivi pour des faits de violence sur personne dépositaire d'une mission de service public. Le tribunal l'a condamné à cinq mois d'emprisonnement ferme, avec possibilité d'aménagement de peine.